

# À PARTIR D'AUJOURD'HUI LES DÉPARTEMENTS PAYENT SEULS LA SOLIDARITÉ NATIONALE

JOUR DU DÉPASSEMENT

18  
JUIN

**Le 18 juin 2025,  
une ligne a été franchie.**

À compter de ce jour, les prestations sociales relevant de la solidarité nationale – comme le RSA, l'aide aux personnes âgées ou la compensation du handicap – reposent entièrement sur les Départements. Cette bascule marque une rupture majeure.

Année après année, l'État se désengage, transférant ses charges sans les compensations correspondantes. Les conséquences de cet étranglement financier sont lourdes. Les citoyennes et citoyens sont pris entre le marteau de l'austérité et l'enclume du quotidien : les difficultés ruissellent de fait sur les associations, les structures, les établissements, les infrastructures, les communes, les services publics...

En dépit des efforts de résistance déployés par les Départements, ce transfert de charges fragilise chaque jour davantage leur action sur le terrain, limite leurs capacités à répondre aux besoins des habitants et à assurer leurs missions de proximité.

Il y a urgence. C'est le sens de cet appel.

